

RÉSOLUTION DU SOMMET

SUR LA CONSTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL « AGRICULTURE ET FORÊTS »

Dans l'ensemble des composantes de la Grande Région, l'agriculture et la foresterie revêtent une importance à la fois économique, environnemental, sociétal et paysager.

En Grande Région, l'agriculture des différents pays et régions est impacté de manière similaire par l'évolution mondiale et européenne. La mondialisation des échanges commerciaux, la volatilité des prix, l'instabilité financière, les réformes des politiques agricoles, l'accès à la terre, la production laitière, les préoccupations sociétales et environnementales des citoyens et consommateurs, les restrictions budgétaires des pouvoirs publics sont des éléments qui affectent considérablement l'évolution de l'agriculture et constituent des enjeux majeurs en Grande Région.

Le massif forestier qui s'étend sur nos 4 pays constitue un capital boisé étendu, riche et diversifié. Un intérêt commun en termes de développement économique existe donc autour de la gestion forestière de ce massif qui représente un atout dont la Grande Région se doit de tirer le meilleur profit grâce à ses caractéristiques communes par-delà les frontières. Il doit notamment être capitalisé sur les acquis engrangés dans le cadre de projets INTERREG antérieurs dont Probois, Regiowood ou Coforco afin de poursuivre la structuration transfrontalière du secteur forestier.

Avec une production de bois de près de 11 millions de m³ par an, des initiatives communes devraient permettre d'augmenter la valeur ajoutée de celui-ci dans la Grande Région, par exemple en favorisant l'utilisation du bois dans la construction et en stimulant les transformations locales à haute valeur ajoutée. Il est important de faire reconnaître à sa juste valeur la forêt comme un des plus grands fournisseurs de matières premières, mais également de favoriser la valorisation du bois dans ses utilisations les plus nobles.

Au vu de ce qui précède, le Sommet soutient la mise en place du nouveau Groupe de Travail « Agriculture et Forêts » constitué le 27 juillet 2015. Celui-ci devra permettre d'initier une dynamique durable de coopération et de réflexion afin de stimuler une perception commune des enjeux et d'initier des stratégies fortes portées par le Sommet et ainsi faire de l'agriculture et de la forêt des thématiques à part entière de la politique de Grande Région. Il devra ainsi renforcer leur place dans l'économie globale, promouvoir la durabilité de ces secteurs et par là même répondre aux préoccupations sociétales mises en évidence.

Sommet intermédiaire, Marche-en-Famenne, 20 novembre 2015

XVe Sommet de la Grande Région sous la Présidence de la Wallonie, en collaboration avec la Communauté germanophone de Belgique et la Fédération Wallonie-Bruxelles